

COPIL national ERC

Mercredi 27 mars 2019, de 9h à 14h à l'Hôtel Roquelaure

246 Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris



Ordre du jour

8h45h – Accueil

9h15 – **Ouverture** par Mme Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État auprès du Ministre d'État, ministère de la Transition Écologique et Solidaire

9h30 – **Introduction** par Mme Laurence Monnoyer-Smith, Commissaire Générale au Développement Durable

9h45 – **La mise en œuvre de la séquence ERC : complémentarité entre travaux nationaux et territoriaux**

- La cartographie des mesures compensatoires des atteintes à la biodiversité destinée au public (CGDD)
- Deux initiatives de communauté régionale sur la thématique ERC : la CRERCO (Région et DREAL Occitanie) et la DREAL Grand-Est
- La déclinaison du guide d'aide à la définition des mesures ERC au milieu marin et à la qualité de l'air (CGDD, CEREMA)
- Exemple d'une déclinaison locale de la doctrine ERC : le « Guide sur les mesures d'évitement, de réduction et de compensation en Guyane » (DEAL Guyane)
- Rôle de l'AFB au niveau territorial pour la mise en œuvre de la séquence ERC (AFB)

11h45 – **Discussions autour de 4 problématiques ciblées** : le dimensionnement de la compensation écologique, ERC dans les évaluations environnementales des documents d'urbanisme, l'accès à l'information relative à ERC, les états initiaux des études environnementales

12h45 – **Conclusion** par Mme Laurence Monnoyer-Smith, Commissaire Générale au Développement Durable

13h – Cocktail déjeunatoire